

L'ILE AUX COPAINS
Association de droit local
5, passage des Frères Hertzog

68440 HABSHEIM

RAPPORT
du commissaire aux comptes
sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2017

Mesdames, Messieurs,

OPINION

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'association **L'ILE AUX COPAINS** relatifs à l'exercice clos le **31 décembre 2017**, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

FONDEMENT DE L'OPINION

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1^{er} janvier 2017 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

JUSTIFICATION DES APPRECIATIONS

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

VERIFICATION DU RAPPORT FINANCIER ET DES AUTRES DOCUMENTS ADRESSES AUX MEMBRES DE VOTRE ASSOCIATION

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans les documents commentés aux membres de votre association sur la situation financière et les comptes annuels.

RESPONSABILITES DE LA DIRECTION ET DES PERSONNES CONSTITUANT LE GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE RELATIVES AUX COMPTES ANNUELS

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'association ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le conseil d'administration.

RESPONSABILITES DU COMMISSAIRE AUX COMPTES RELATIVES A L'AUDIT DES COMPTES ANNUELS

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre association.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'association à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Didenheim, le 22 mai 2018

**Le commissaire aux comptes
ALPHA AUDIT**



Philippe PFLIMLIN

3 COMPTE DE RESULTAT DE L'EXERCICE (En liste)

Désignation de l'entreprise : **L'ILE AUX COPAINS**

Remarque obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

3 COMPTE DE RESULTAT DE L'EXERCICE (En liste)

Remarque obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise	Exercice N		Néant <input type="checkbox"/>
	Exercice N	Exercice N-1	
PRODUITS EXCEPTIONNELS			
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	HA		10 006
Produits exceptionnels sur opérations en capital *	HB	2 583	
Reprises sur provisions et transferts de charges	HC		
Total des produits exceptionnels (7) (VII)	HD	2 583	10 006
CHARGES EXCEPTIONNELLES			
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)	HE		144
Charges exceptionnelles sur opérations en capital *	HF		
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions (6 ter)	HG		
Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)	HH		144
4 - RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)	HI	2 583	9 862
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise	HJ		
Impôts sur les bénéfices *	HK		
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)	HL	1 456 673	1 562 029
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)	HM	1 280 739	1 391 366
5 - BENEFICE OU PERTE (Total des produits - Total des charges)	HN	175 934	170 662
(1) Dont produits nets parisiés sur opérations à long terme	HO		
(2) Dont produits de locations immobilières	HY		
(3) Dont produits d'exploitation affectés à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IG		
(3) Dont - Crédit-bail mobilier *	HP		
(3) Dont - Crédit-bail immobilier	HQ		
(4) Dont charges d'exploitation affectées à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IH		
(5) Dont produits concernant les entreprises liées	IJ		
(6) Dont intérêts concernant les entreprises liées	IK		
(6bis) Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C.G.I.)	IX		
(6ter) Dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)	RC		
(6qu) Dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)	RD		
(9) Dont transferts de charges	AI	40 306	61 378
(10) Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)	A2		
(11) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)	A3		
(12) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)	A4		
(13) Dont primes et cotisations complémentaires personnelles : facultatives	AG		
(13) Dont primes et cotisations complémentaires personnelles : obligatoires	A9		
(7) Déficit des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) ci-dessus, jointer en annexe) :			
Charges exceptionnelles			
Produits exceptionnels			
CF état 2053-Détail des produits et charges exceptionnels			2 583



Désignation de l'entreprise	Exercice N		Néant <input type="checkbox"/>
	Exercice N	Exercice N-1	
PRODUITS D'EXPLOITATION			
Ventes de marchandises *	FA	143	2 179
Production vendue { biens* services* }	FB		
Chiffres d'affaires nets*	FC	485 891	533 389
Production stockée *	FD		
Production immobilisée *	FE	486 034	535 569
Subventions d'exploitation	FF		
Reprises sur amortissements et provisions, transfert de charges * (9)	FG		
Autres produits (1) (11)	FH		
Achats de marchandises (y compris droits de douane) *	FI		
Variation de stock (marchandises) *	FJ		
Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane) *	FK		
Variation de stock (matières premières et approvisionnements) *	FL		
Autres achats et charges externes (3) (6 bis) *	FM		
Impôts, taxes et versements assimilés *	FN		
Salaires et traitements *	FO	858 832	860 178
Charges sociales (10)	FP	103 486	141 886
Autres charges (12)	FQ	644	417
Total des produits d'exploitation (2) (I)	FR	1 448 996	1 538 051
CHARGES D'EXPLOITATION			
Sur immobilisations { - dotations aux amortissements * - dotations aux provisions }	GA		
Sur actif circulant : dotations aux provisions *	GB		
Pour risques et charges : dotations aux provisions	GC		
Autres charges (12)	GD	36 407	214 096
Total des charges d'exploitation (4) (II)	GE	200	702
1 - RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)	GF	1 280 739	1 391 222
Bénéfice attribué ou perte transférée *	GG	168 257	146 829
Perte supportée ou bénéfice transféré *	GH		
Produits financiers de participations (5)	GI		
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)	GJ		
Autres intérêts et produits assimilés (5)	GK		
Reprises sur provisions et transferts de charges	GL	5 093	13 972
Différences positives de change	GM		
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement	GN		
Total des produits financiers (V)	GO	5 093	13 972
Dotations financières aux amortissements et provisions *	GP		
Intérêts et charges assimilés (6)	GQ		
Différences négatives de change	GR		
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement	GS		
Total des charges financières (VI)	GT		
2 - RESULTAT FINANCIER (V - VI)	GU		
3 - RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS (I - II + III - IV + V)	GV	5 093	13 972
Total des charges financières (VI)	GW	173 351	160 800

* Des explications concernant cette rubrique sont demandées dans le tableau n° 302.

ANNEXE - Elément 1

Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en euros

Les comptes annuels de l'exercice ont été élaborés et présentés conformément aux règles générales applicables en la matière et dans le respect du principe de prudence.

Le bilan de l'exercice présente un total de 1 293 276 euros.

Le compte de résultat, présenté sous forme de liste, affiche un total produits de 1 456 673 euros et un total charges de 1 280 739 euros, dégageant ainsi un résultat de 175 934 euros.

L'exercice considéré débute le 01/01/2017 et finit le 31/12/2017.

Il a une durée de 12 mois.

Les conventions générales comptables ont été appliquées conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation.
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre.
- indépendance des exercices.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Aucun changement dans les méthodes d'évaluation et dans les méthodes de présentation n'a été apporté.

Les principales méthodes utilisées sont :

Immobilisations

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires, hors frais d'acquisition des immobilisations) ou à leur coût de production.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire ou dégressif en fonction de la durée normale d'utilisation des biens.

Les éléments non amortissables de l'actif immobilisé sont inscrits pour leur valeur brute constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.



ANNEXE - Elément 1

Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en euros

Créances et dettes

Les créances et les dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

Les créances clients, ont été retenues pour leur valeur brute, conformément aux principes comptables.

Disponibilités

Les liquidités disponibles en banque ou en caisse ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Évènement significatif survenu au cours de l'exercice

Néant.



ANNEXE - Elément 2

Immobilisations

Etat exprimé en euros

	Valeurs brutes début d'exercice	Mouvements de l'exercice				Valeurs brutes au 31/12/2017
		Augmentations		Diminutions		
		Réévaluations	Acquisitions	Virt p.à p.	Cessions	
INCORPORELLES						
Frais d'établissement et de développement						
Autres	6 387					6 387
TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	6 387					6 387
CORPORELLES						
Terrains						
Constructions sur sol propre sur sol d'autrui instal. agencet aménagement						
Instal technique, matériel outillage industriels	5 055					5 055
Instal, agencement, aménagement divers					22 261	
Matériel de transport	22 261					24 127
Matériel de bureau, mobilier	16 337		7 790			
Emballages récupérables et divers						
Immobilisations corporelles en cours						
Avances et acomptes						
TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES	43 653		7 790		22 261	29 181
FINANCIERES						
Participations évaluées en équivalence						
Autres participations						
Autres titres immobilisés	15					15
Prêts et autres immobilisations financières	45 000		178			45 178
TOTAL IMMOBILISATIONS FINANCIERES	45 015		178			45 193
TOTAL	95 054		7 968		22 261	80 761

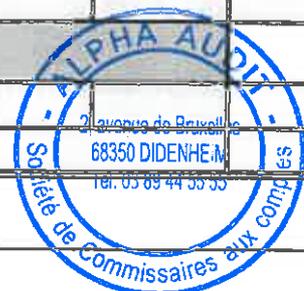


ANNEXE - Elément 3

Amortissements

Etat exprimé en euros		Amortissements début d'exercice	Mouvements de l'exercice		Amortissements au 31/12/2017
			Dotations	Diminutions	
INCORPORELLES	Frais d'établissement et de développement				
	Autres	6 387			6 387
	TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	6 387			6 387
CORPORELLES	Terrains				
	Constructions sur sol propre sur sol d'autrui instal. agencement aménagement				
	Instal technique, matériel outillage industriels	5 055			5 055
	Autres Instal., agencement, aménagement divers				
	Matériel de transport	22 261		22 261	
	Matériel de bureau, mobilier Emballages récupérables et divers	12 793	2 484		15 276
TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES	40 109	2 484	22 261	20 331	
TOTAL		46 495	2 484	22 261	26 717

	Ventilation des mouvements affectant la provision pour amortissements dérogatoires						Mouvement net des amortisse- ment à la fin de l'exercice
	Dotations			Reprises			
	Différentiel de durée et autre	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	Différentiel de durée et autre	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	
Frais d'établissement et de développement							
Autres immobilisations incorporelles							
TOTAL IMMOB INCORPORELLES							
Terrains							
Constructions sur sol propre sur sol d'autrui instal, agencement, aménag.							
Instal. technique matériel outillage industriels							
Instal générales Agencet aménagt divers							
Matériel de transport							
Matériel de bureau, informatique, mobilier							
Emballages récupérables, divers							
TOTAL IMMOB CORPORELLES							
Frais d'acquisition de titres de participation							
TOTAL							
TOTAL GENERAL NON VENTILE							



ANNEXE - Elément 4

Provisions

Etat exprimé en euros		Début exercice	Augmentations	Diminutions	31/12/2017
PROVISIONS REGLEMEENTEES	Reconstruction gisements miniers et pétroliers				
	Provisions pour investissement				
	Provisions pour hausse des prix				
	Provisions pour amortissements dérogatoires				
	Provisions fiscales pour prêts d'installation				
	Provisions autres				
PROVISIONS REGLEMEENTEES					
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	Pour litiges	150 916			150 916
	Pour garanties données aux clients				
	Pour pertes sur marchés à terme				
	Pour amendes et pénalités				
	Pour pertes de change				
	Pour pensions et obligations similaires	63 180	36 407	63 180	36 407
	Pour impôts				
	Pour renouvellement des immobilisations				
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions				
	Pour chges sociales et fiscales sur congés à payer				
Autres					
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		214 096	36 407	63 180	187 323
PROVISIONS POUR DEPRECIATION	Sur immobilisations { incorporelles corporelles des titres mis en équivalence titres de participation autres immo. financières				
	Sur stocks et en-cours				
	Sur comptes clients				
	Autres				
	PROVISIONS POUR DEPRECIATION				
TOTAL GENERAL		214 096	36 407	63 180	187 323

Dont dotations et reprises { - d'exploitation - financières - exceptionnelles		36 407	63 180	
--	--	--------	--------	--

Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculée selon les règles prévues à l'article 39-1.5e du C.G.I.



ANNEXE - Elément 5

Créances et Dettes

Etat exprimé en euros		31/12/2017	1 an au plus	plus d'1 an
CREANCES	Créances rattachées à des participations			
	Prêts (1) (2)			
	Autres immobilisations financières	45 178		45 178
	Clients douteux ou litigieux			
	Autres créances clients	42 469	42 469	
	Créances représentatives des titres prêtés			
	Personnel et comptes rattachés			
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	5 481	5 481	
	Impôts sur les bénéfices			
	Taxes sur la valeur ajoutée			
	Autres impôts, taxes versements assimilés			
	Divers			
	Groupe et associés (2)			
Débiteurs divers	381 334	381 334		
Charges constatées d'avances	40 916	40 916		
TOTAL DES CREANCES		515 379	470 201	45 178
(1) Prêts accordés en cours d'exercice				
(1) Remboursements obtenus en cours d'exercice				
(2) Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)				

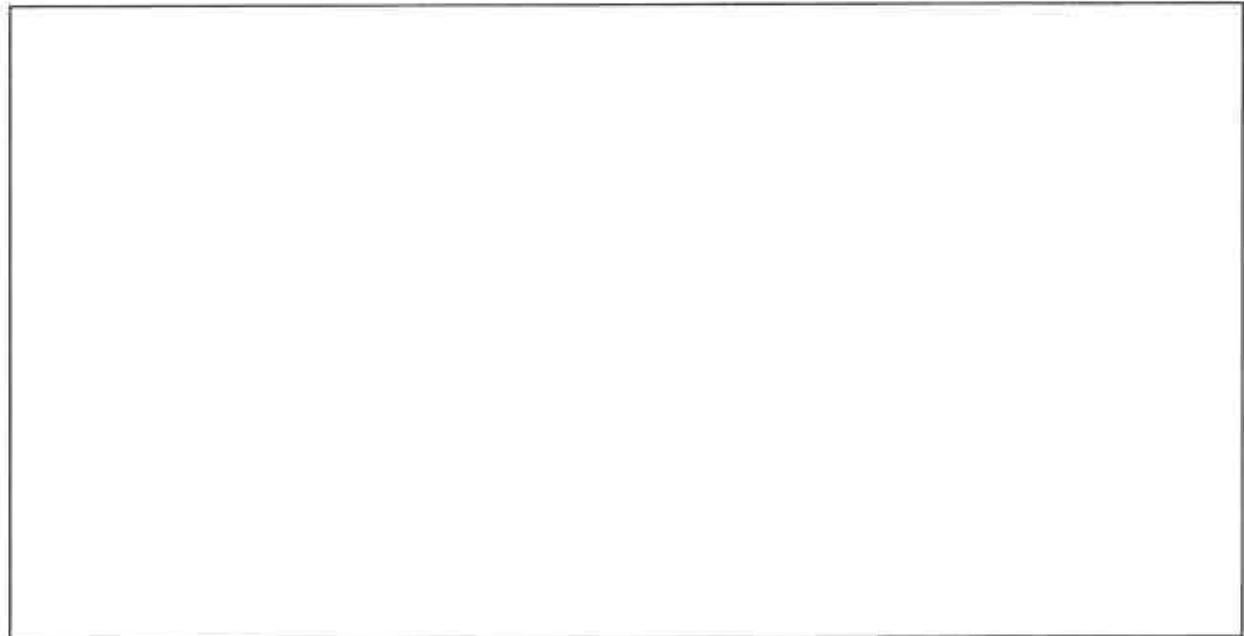
		31/12/2017	1 an au plus	1 à 5 ans	plus de 5 ans
DETTES	Emprunts obligataires convertibles (1)				
	Autres emprunts obligataires (1)				
	Emp. dettes ets de crédit à 1an max. à l'origine (1)				
	Emp. dettes ets de crédit à plus 1an à l'origine (1)				
	Emprunts et dettes financières divers (1) (2)				
	Fournisseurs et comptes rattachés	71 674	71 674		
	Personnel et comptes rattachés	46 332	46 332		
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	54 101	54 101		
	Impôts sur les bénéfices				
	Taxes sur la valeur ajoutée				
	Obligations cautionnées				
	Autres impôts, taxes et assimilés	10 020	10 020		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Groupe et associés (2)					
Autres dettes	35 823	35 823			
Dette représentative de titres empruntés					
Produits constatés d'avance					
TOTAL DES DETTES		217 950	217 950		
(1) Emprunts souscrits en cours d'exercice					
(1) Emprunts remboursés en cours d'exercice					
(2) Emprunts dettes associés (personnes physiques)					



ANNEXE - Elément 6.10

Produits à recevoir (avec détail)

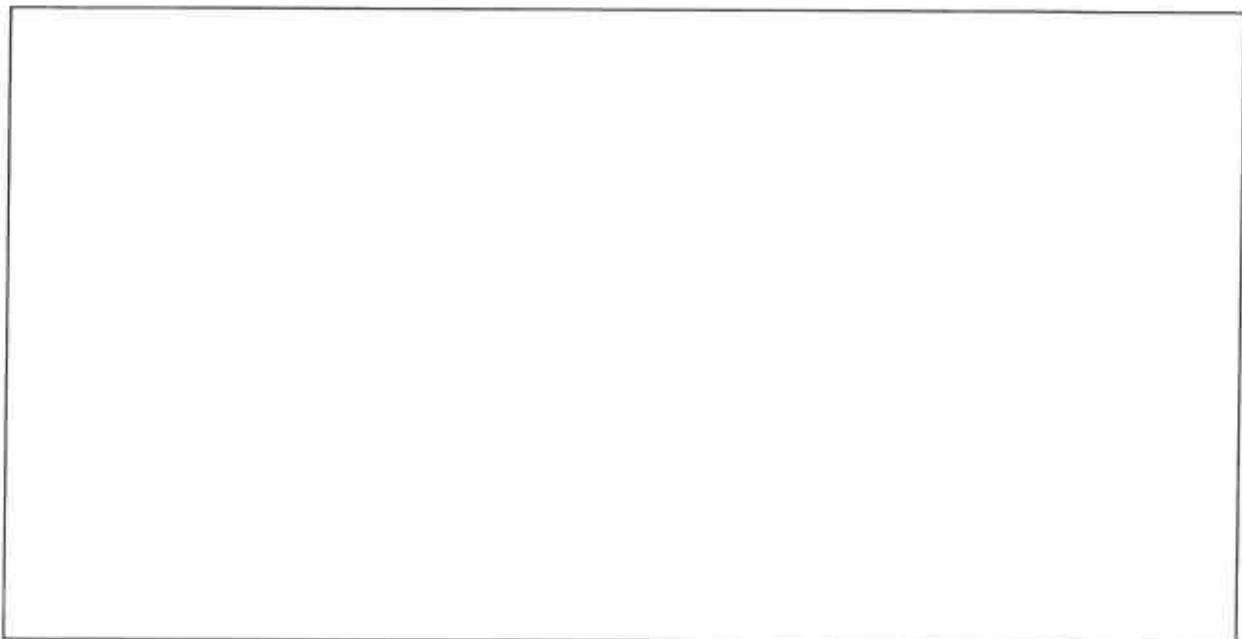
Etat exprimé en euros	31/12/2017	31/12/2016	Variations	%
Créances rattachées à des participations				
Autres immobilisations financières				
Autres créances clients				
Autres créances	383 675	41 675	342 000	820,63
TOTAL	383 675	41 675	342 000	820,63



ANNEXE - Elément 6.11

Charges à payer (avec détail)

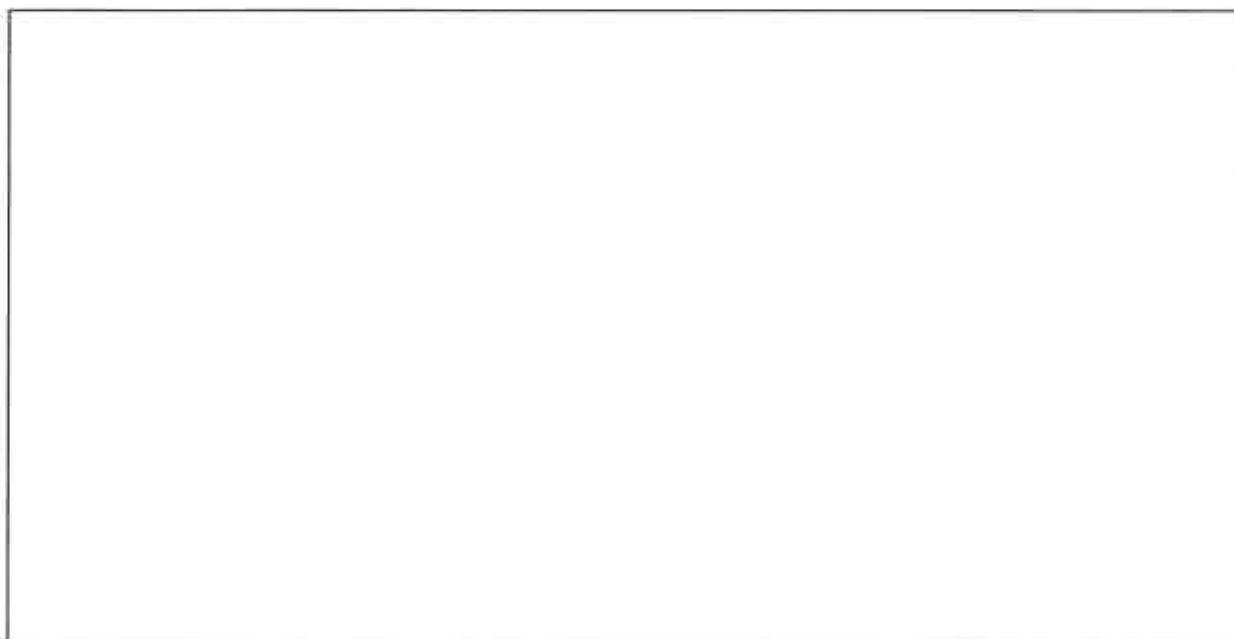
Etat exprimé en euros	31/12/2017	31/12/2016	Variations	%
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit				
Emprunts et dettes financières divers				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés				
Dettes fiscales et sociales	65 691	46 811	18 880	40,33
Dettes fournisseurs d'immobilisation				
Autres dettes	35 823	24 310	11 514	47,36
TOTAL	101 514	71 121	30 393	42,73



ANNEXE - Élément 6.12

Charges constatées d'avance (avec détail)

Etat exprimé en euros	31/12/2017	31/12/2016	Variations	%
Charges constatées d'avance - EXPLOITATION	40 916	23 256	17 660	75,94
Charges constatées d'avance - FINANCIERES				
Charges constatées d'avance - EXCEPTIONNELLES				
TOTAL	40 916	23 256	17 660	75,94



ANNEXE - Elément 6.12

Produits constatés d'avance (avec détail)

Etat exprimé en euros	31/12/2017	31/12/2016	Variations %
Produits constatés d'avance - EXPLOITATION			
Produits constatés d'avance - FINANCIERS			
Produits constatés d'avance - EXCEPTIONNELS			
TOTAL			

NEANT



ANNEXE - Elément 7

Crédit-Bail

Etat exprimé en euros		Terrains	Constructions	Matériels et outillages	Autres	31/12/2017
VALEUR D'ORIGINE						
AMORTISSEMENTS	Cumul exercices antérieurs					
	Dotation exercice					
	TOTAL					
REDEVANCES PAYEES	Cumul exercices antérieurs					
	Redevances Exercice					
	TOTAL					
REDEV. RESTANT A PAYER	à 1 an au plus					
	entre 1 et 5 ans					
	à plus de 5 ans					
	TOTAL					
VALEUR RESIDUELLE	à 1 an au plus					
	entre 1 et 5 ans					
	à plus de 5 ans					
	TOTAL					
MONTANT PRIS EN CHARGE DANS L'EXERCICE						

NEANT



ANNEXE - Elément 8

Engagements financiers

Etat exprimé en euros	31/12/2017	Engagements financiers donnés	Engagements financiers reçus
Effets escomptés non échus			
Avals, cautions et garanties Parts B CCM données en caution conformément aux DSP		45 000	
		45 000	
Engagements de crédit-bail			
Engagements en pensions, retraite et assimilés Cf. état Engagements financiers - Engagements en pensions, retraite et assimilés		36 407	
		36 407	
Autres engagements			
Total des engagements financiers (1)		81 407	
(1) Dont concernant : Les dirigeants Les filiales Les participations Les autres entreprises liées			

